

BUREAU D'AGGLOMERATION REUNION DU 16 MARS 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le seize mars, à seize heures,

Le Bureau d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le dix mars deux-mille-vingt-trois par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 10 mars 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Étaient présents (13) : Cécile BARREAU – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Jean-Michel BREGEON – Francis BRETON – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Bernard DABRETEAU – Claude DURAND – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Florent LIMOUZIN – Daniel ROUSSEAU

Étaient représentés (3) : Lionel BOSSIS a donné pouvoir à Béatrice Clavier – Maëlle CHARIÉ a donné pouvoir à Damien Grasset – Cyrille COCQUET a donné pouvoir à Daniel Rousseau

Étaient absents excusés (3) : Eric HERVOUET – Isabelle RIVIERE – Franck SAVARY

Secrétaire de séance : Damien GRASSET

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Maxime LE QUELLEC, Directeur de cabinet – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Ressources – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Sophie ROBIN, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité – Nathalie VRIGNAUD, Chargée des assemblées

Délibération N°DEL20230316_11

Demandes de subvention auprès du SyDEV dans le cadre du schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Florent Limouzin, Vice-président en charge de la Commission Environnement, Mobilité et Cycle de l'eau au sein de la Communauté d'agglomération.

Ce dernier informe l'assemblée que dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) « Terres d'énAIRgie » (action 15), Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, va réaliser un Schéma Directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération, dont les objectifs seront notamment de :

- Déterminer et cartographier le gisement et potentiel de développement local de toutes les sources d'énergies renouvelables ;
- Définir les orientations et la stratégie de la collectivité pour organiser et assurer un développement adapté des projets ;
- Constituer une feuille de route, avec un portefeuille de projets.

Le SyDEV peut accompagner les EPCI dans le cadre de ces études, tout au long de la démarche, sur le plan technique et financier. Le financement alloué est de 50% du montant de l'étude, plafonné à 10 000 €.

Considérant l'intérêt que revêt ce dispositif d'accompagnement proposé par le SyDEV et son apport au plan de financement du schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération ;

Vu la délibération n°DELTDMC_22_048 du Conseil d'agglomération en date du 28 mars 2022 portant délégations de pouvoir du Conseil d'agglomération vers le Bureau d'agglomération ;

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le **4 AVR. 2023**

ID : 085-200070233-20230316-DEL20230316_11-DE

SLO

Entendu l'exposé, et sur proposition de Monsieur le Président,
Le bureau d'agglomération, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter le dispositif d'aide du SyDEV et signer la convention,
- Autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité utile et prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Fait à Montaigu-Vendée

*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication.*

*La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours devant le Tribunal Administratif
de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS
24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un
délai de deux mois à compter de sa
publication et/ou notification*

Signé électroniquement par : Antoine

Chereau

Date de signature : 27/03/2023

Qualité : Président de Terres de

Montaigu Communauté

d'agglomération

